Mardi 30 octobre 1979 – No 1 157

BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 2 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Ça bouge

« J'AI constaté que ceux qui m'attaquaient, ce n'était pas ceux à l'opinion desquels j'attachais du crédit ou de l'importance. » Voilà dans quels termes Barre effectue sa mini-rentrée après un séjour au Val de Grâce. On voit que le premier ministre n'a rien perdu de sa morgue... et pourtant il devrait bien en rabattre. Son mépris affiché risque peu d'entamer le moral de ses plus sérieux critiques : les travailleurs actuellement engagés dans les conflits à l'Alsthom, Merlin-Gérin, Chez Dassault (occupé depuis quelques jours à Argenteuil et Seclin), etc.

Ce regain de combativité est enregistré par les patrons qui notent dans leur bulletin de la métallurgie d'octobre: *« La situation sociale est marquée par un durcissement certain »*. Plusieurs faits sont remarquables dans les différents conflits en cours. En même temps, que les luttes contre les licenciements qui se poursuivent, les travailleurs s'engagent sur des revendications salariales. Il semble que, dans une certaine mesure, le poids paralysant d'une situation générale marquée par le chômage soit écarté. Le fait est d'autant plus net que les luttes ne se développent pas seulement chez les travailleurs *« à statut »* du secteur public, mais également dans des entreprises importantes du secteur privé.

Sans doute, l'accord intersyndical d'unité d'action signé entre les confédérations CGT et CFDT n'est-il pas partout l'élément déterminant qui a permis l'éclosion de ces grèves. Cependant, partout l'unité joue un rôle clé. Comment expliquer autrement la solidité et la santé de l'occupation de l'Alsthom-Belfort conduite depuis cinq semaines par les syndicats CGT, CFDT, FO et CGC ?

Et l'accord n'a pu et ne peut que conforter et contribuer à étendre cette unité d'action autour des revendications urgentes des travailleurs. Dans ce sens, on ne peut que souhaiter que la rencontre prévue dans les prochains jours entre Maire et Séguy serve à affermir l'accord. Car l'unité d'action des travailleurs et de leurs organisations, ça n'est pas seulement une nécessité impérieuse pour la lutte dans l'entreprise. C'est aussi une réponse politique à Giscard et Barre qui ne pensent qu'à ouvrir des divisions par lesquelles avance leur offensive réactionnaire.

Pierre MARCEAU

Les «Alsthom» ensemble à Paris

- Belfort et St. Ouen toujours occupés

- Grèves et débrayages dans tout le groupe

- Mardi, ils sont à Paris au siège du groupe

- Alsthom doit céder

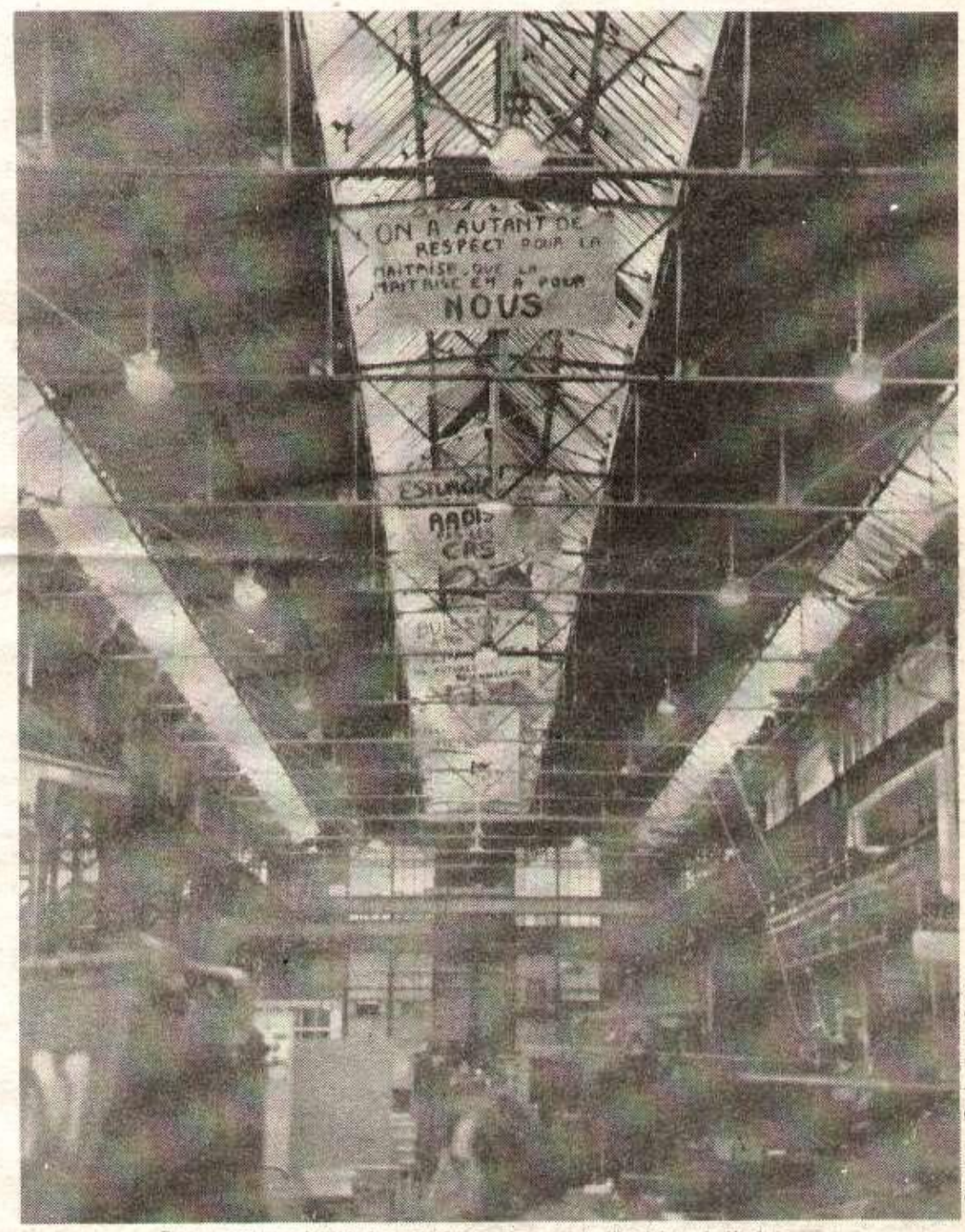

Photo Bob REGARD

Portes-ouvertes à l'Alsthom-St-Ouen. Une vue de l'intérieur de l'usine

Giscard à Berlin

Berlin : le « mur » coupe le réseau du train urbain.

GISCARD effectue son voyage à Berlin. Seize ans après le président américain et quatorze ans après la reine d'Angleterre. On souligne à cette occasion que c'est la première visite d'un chef d'Etat français depuis 1806, depuis Napoléon : longue absence, témoignage du passé troublé des relations franco-allemandes. C'est comme chef d'Etat d'une des quatre puissances occupantes que Giscard sera reçu par les autorités municipales de la partie ouest de Berlin qui n'est même pas, au plan juridique au moins, une ville de RFA.

Quand Kennedy, président des Etats-Unis, avait effectué sa tournée berlinoise, c'était au lendemain de la crise majeure qui fut marquée par la construction du mur. Aujourd'hui, Giscard a délibérement placé sa visite sous le signe de la détente.

Voyage préparé avec une extrême minutie protocolaire, ménageant tout à la fois Allemands et Soviétiques, il devrait, à travers les discours présidentiels, amener des éclaircissements sur la politique qu'entend suivre le gouvernement français sur les problèmes de la paix et du désarmement en Europe.

PROCES EN TCHECOSLOVAQUIE

«Nous ne voulons pas «nous expatrier» aux Etats-Unis»

Premiers témoignages sur les déclarations des accusés

Lors du procès de cinq membres de la Charte 77 et du VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies), qui s'est déroulé voici quelques jours à Prague, des dizaines de personnes avaient tenu à manifester publiquement, devant la salle du tribunal, leur solidarité avec les inculpés. 37 de ces manifestants furent arrêtés durant plusieurs heures, dans la but évident d'imposer le silence sur le procès. Parmi eux, des Français, expulsés manu militari du territoire tchécoslovaque, et qui donnaient jeudi 25 octobre une conférence de presse dont nous avons commencé à rendre compte dans notre édition précédente.

«*LES autorités nous ont dit que nous ne pouvons assister au procès car la salle était déjà trop petite pour contenir tout le public. En réalité, elle était pleine de policiers*».

Ceux qui témoignaient jeudi n'ont pu, en effet, entendre directement les interventions des accusés, mais ils ont pu les reconstituer, notamment avec les membres des familles des accusés. Encore n'ont-ils pu conserver qu'une partie limitée des notes de cette reconstitution vu les saisies effectuées par la police tchécoslovaque, mais suffisamment toute de même pour éclairer le contenu du procès.

La première intervention reconstituée est celle de Vaclav Havel qui a d'abord souligné comment, selon lui, le bien fondé des accusations de « subversion », de « perversion » n'a en aucun cas été démontré. Vaclav Havel a demandé au tribunal : *« Si le VONS, dont nous avons déclaré légalement la constitution il y a un an, était si dangereux pour la sécurité de la Tchécoslovaquie, comme vous le dites, pourquoi avoir attendu un an avant de le réprimer ? »*. Havel a révélé alors que les autorités tchécoslovaques lui avaient « proposé » de le libérer en l'expatriant aux États-Unis. *« J'ai refusé »* a-t-il dit. *« Si j'étais un ennemi de la Tchécoslovaquie, d'accord, mais, j'aime mon pays, je ne veux pas le quitter. Et je ne partirais pas tant qu'il y aura en Tchécoslovaquie des gens en prison parce qu'ils défendent leurs droits »*. D'autres accusés, tel Vaclav Benda, ont indiqué qu'on leur avait fait la même proposition et qu'ils avaient également refusé. Benda a insisté sur le fait que, malgré certaines allégations, aucune preuve n'avait pu être apportée par les autorités tchécoslovaques d'un quelconque soutien de la CIA au VONS. Il a ajouté que, dans ce qui était avancé par le tribunal, rien n'infirmait les déclarations du VONS sur la violation des libertés démocratiques en Tchécoslovaquie. *« Par conséquent,* a-t-il dit, *si les membres du VONS sont quand même condamnés, cela montre ce que vaut la justice dans ce pays »*.

Un autre accusé, Petr Uhl, a dénoncé la violation des accords d'Helsinki par le gouvernement de Prague. *« Ceci n'a rien à voir avec le procès »*, s'est-il entendu aussitôt répondre par ses juges. *« Alors je n'ai rien à dire devant cette cour. Je ne lui reconnais aucun pouvoir de justice. D'ailleurs toutes les décisions nous concernant ont déjà été prises en haut lieu »*.

Ce sont quelques-uns des propos tenus par les accusés. Leurs interventions, qui ne pouvaient pas dépasser, pour chacun, quelques minutes au maximum, furent constamment interrompues par des juges qui, onze ans plus tôt, prononçaient déjà les condamnations contre les résistants à l'invasion soviétique.

Concernant les peines prononcées, atteignant cinq ans de prison, les dissidents rencontrés à Prague ont noté qu'elles étaient en-deçà de ce qu'on pouvait craindre. La raison en est, selon eux, la pression exercée par la solidarité internationale avec les accusés, mais aussi certaines contradictions qui seraient présentes à l'intérieur même des sphères dirigeantes tchécoslovaques sur la tactique à suivre face aux manifestations d'opposition.

Ceux qui témoignaient jeudi ont déclaré avoir eu le sentiment d'une certaine crainte au sein même de l'appareil policier (se reflétant dans certains aspects grotesques. Cf. : article précédent) et des autorités, vis-à-vis d'un possible développement de l'opposition à l'actuelle dictature. Ceci était aussi l'avis de certains dissidents, à Prague même, qui ont estimé que l'opposition en Tchécoslovaquie était aujourd'hui en mesure de continuer l'action, malgré une accentuation de la répression. *« L'opposition,* disent-ils, *a les moyens de poursuivre le combat de façon organisé »*.

En même temps, était rappelé jeudi 25 octobre, la nécessité de développer les actions de solidarité en France, comme ailleurs, pour que les inculpés de Prague n'accomplissent pas les peines auxquelles ils viennent d'être condamnés, et pour s'opposer aux nouveaux procès en préparation.

Reportage
Quotidien du peuple
Humanité rouge
JPG

Les électeurs basques approuvent le statut d'autonomie

LE jeudi 25 octobre, les deux projets fixant les modalités de l'autonomie en Catalogne et au Pays Basque ont été approuvés à de très fortes majorités par les électeurs de ces deux régions. En Catalogne d'ailleurs rien ne pouvait laisser supposer un échec et les partis politiques catalans n'en sont que plus déçus du taux élevé des abstentions : près de 41 %.

Au Pays Basque, le taux d'abstention de l'ordre de 40 % est considéré par les partisans du statut d'autonomie comme une défaite des séparatistes basques. Ceux-ci en effet, avaient donné une consigne d'abstention, or celles-ci dépassent de peu celles qui avaient été enregistrées le 3 avril dernier lors des élections municipales.

Il semble que la coalition indépendantiste Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, n'ait pas été suivie par l'ensemble de son électorat, dont une partie a probablement voté « oui ». Le statut d'autonomie a donc été adopté, non seulement par la majorité des votants, ce qui était attendu, mais aussi par plus de la moitié des électeurs inscrits (53 %), résultat qui ne semblait pas évident à la veille du scrutin.

Signature d'un traité «d'amitié et de coopération» entre l'URSS et le Sud-Yémen

A L'ISSUE de son voyage à Moscou la semaine dernière, le chef de l'État sud-yéménite, Abdel Fattah Ismail, vient de signer un traité d'amitié et de coopération, comportant une clause militaire, liant le Sud-Yémen à l'Union soviétique pour une durée de vingt ans. Ce nouveau traité ressemble comme un frère à celui signé par l'URSS avec l'Éthiopie qui, rappelons-le, fait face au Sud-Yémen de l'autre côté du détroit de Bab-el-Mandeb.

CENTRAFRIQUE

Les mesures anti-populaires suscitent le mécontentement

Avec la mise en résidence surveillée d'Ange Patassé, un des principaux dirigeants de l'opposition, la situation en Centrafrique pourrait se tendre de plus en plus. Cette mesure à l'encontre de Patassé n'est qu'un aspect de la tentative de reprise en main du pays qu'opère actuellement le régime de Dacko mis en place par l'intervention française.

Après le retour de Patassé ainsi que de certains dirigeants du «Front Patriotique Oubanguien» (qui défend des positions prosoviétiques), devait s'ouvrir une table-ronde mettant en présence les différentes forces politiques du pays.

Dès son ouverture, le 15 octobre, cette table-ronde a échoué, Dacko refusant brutalement de discuter avec les autres composantes. Il faut dire que Patassé, après l'erreur qui a constitué son voyage en Libye, a exigé d'emblée la démission de Dacko et le retrait des troupes françaises, sans avoir construit avec ceux qui le soutiennent un rapport de forces lui permettant d'avancer ces exigences. Il s'avère aujourd'hui que Patassé a surestimé son influence et surtout qu'il n'a pas su organiser ses partisans. Ceux-ci sont relativement nombreux dans le mouvement des enseignants et des étudiants, mais sont très peu structurés. En face, Dacko dipose de l'appareil d'Etat et du soutien de l'impérialisme français, avec ses paras, ses barbouzes et ses conseillers. Jusqu'ici, la mise en résidence surveillée du dirigeant du MPLC* n'a pas suscité de riposte d'envergure. Patassé a d'ailleurs demandé la protection de la France !

Ce qui est grave, c'est que cette mesure contre Patassé s'accompagne de mesures répressives et antipopulaires. Ainsi, Dacko vient de se permettre d'interdire «*toute manifestation subversive*». A la radio, la relative liberté instaurée depuis la chute de Bokassa est remise en cause : les journalistes doivent se conformer aux instructions de la présidence, élaborées par les «conseillers» qu'a envoyés Giscard. De même, Dacko envisage de remettre en cause l'exigence de plusieurs partis. Il a fait un discours devant les cadres du MESAN, parti unique de Bokassa, pour les encourager à reprendre leurs activités, alors que ce parti était l'instrument de la dictature détestée par le peuple. Si la perspective d'élection est toujours donnée, cependant Dacko n'envisage pas l'existence de plusieurs partis : aussi une question est ouverte : après les élections, le parti majoritaire ne deviendra-t-il pas le parti unique, les autres risquant d'être purement et simplement interdits ?

Cette série de mesures ne peut que susciter le mécontentement populaire. En effet, le régime de Dacko ne faire guère illusion. Le ministère est encore largement composé d'hommes de Bokassa. L'épuration a été limitée à une poignée d'individus. D'autre part, la présence des paras français est de plus en plus insupportable au peuple. Dacko va sans doute éviter la présence des paras français à Bangui en les installant uniquement dans la base de Bouar. Le déménagement sera possible dès que Dacko aura remis sur pied des forces armées centrafricaines lui permettant de se maintenir. Mais c'est dans la composition même du gouvernement, en dehors même des conseillers, que la présence française est criante : Galin-Douath, ministre de l'Intérieur, n'était-il pas encore, début septembre, fonctionnaire au ministère français de la Coopération (comme Bokassa, il a la double nationalité) ?

Mais chez les travailleurs et les étudiants de Bangui, la mobilisation reste grande. Déjà, une série de grèves ont commencé dans plusieurs secteurs (aéroport, santé, PTT). A chaque fois, c'était pour protester contre la nomination d'un haut fonctionnaire ou d'un directeur dont les travailleurs ne voulaient pas.

L'éventualité d'un affrontement avec le régime existe donc. Cependant que dans le même temps, le risque existe aussi de voir certains courants de l'opposition incapables d'organiser un mouvement populaire, faire appel de leur côté à des soutiens extérieurs.

* MPLC : Mouvement populaire pour la libération de Centrafrique). Mouvement de Patassé.

QdP - HR
Jean-Pierre CHAMPAGNY

LES «ALSTHOM»ENSEMBLE A PARIS

Rien ne sera plus comme avant

Il y aura du monde mardi 30 octobree, avenue Kléber, à Paris. C'est là, au siège parisien d'Alsthom-Atlantique, que doivent se retrouver autour de ceux de Belfort et de Saint-Ouen, les travailleurs du groupe dans le cadre d'une journée d'action appelée finalement de façon conjointe par la CGT et la CFDT. De Belfort, où la grève avec occupation pour les salaires, le treizième mois se poursuit depuis cinq semaines sous la conduite unie des syndicats CGT, CFDT, FO, CGC, les grévistes viendront à Paris avec un train spécial. On les attend nombreux. De Marseille et du Gard monteront également des délégations des travailleurs d'Alsthom actuellement en lutte.

Cette journée d'action intervient après un week-end qui, dans l'usine occupée de Saint-Ouen, fut placée sous le signe de la solidarité. Un gala chaleureux le samedi soir et une journée porte-ouverte qui connut le dimanche une bonne affluence.

Autre journée importante, celle de mercredi 31. En effet, la Cour d'appel de Besançon doit se réunir pour examiner la demande d'évacuation formulée par les patrons d'Alsthom à l'encontre des grévistes de Belfort. On se souvient qu'une première demande du patronat jugée en référé au tribunal de Belfrot s'était heurtée à une fin de non-recevoir. Le jugement rendu va même jusqu'à reconnaitre la légitimité de l'occupation et pourrait faire jurisprudence. Voilà qui explique la hargne patronale et la volonté de le faire casser. Au total, une semaine peut-être décisive s'ouvre dans la lutte massive engagée par les travailleurs d'Alsthom pour obtenir la satisfaction de leurs revendications. Comptons sur l'unité et la solidarité pour qu'elle donne de bons résultats.

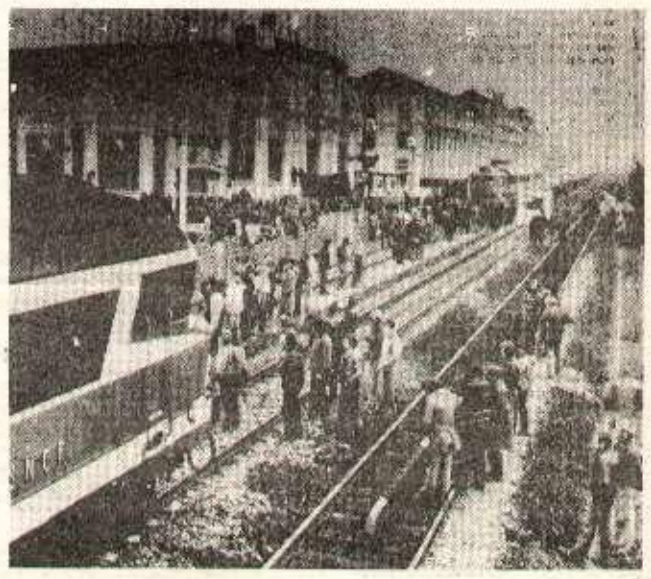

Asthom-Belfort : pour la deuxième fois les travailleurs stoppent « L'Arbalète »

Table ronde sur l'unité des catégories professionnelles à l'Alsthom Belfort

La question de l'unité, l'unité à construire, l'unité qui s'édifie avec bien des difficultés, quelle question d'importance pour la classe ouvrière. L'intersyndicale de l'Alsthom-Belfort a organisé le 25 octobre une table-ronde pour expliquer les acquis, l'avancée qu'ils ont faite, en particulier sur l'unité hommes-femmes, ouvriers-mensuels, Français-immigrés. Une expérience déjà très riche.

— Une ouvrière de l'Alsthom : Ce que je voulais souligner, c'est la présence des femmes aux piquets de grève et dans l'occupation. Ça c'est important, et c'est dommage que ce soit une femme qui soit obligée de le dire mais je pense que c'est un fait nouveau.

Moi, j'ai fait 68 et on pouvait se compter sur les doigts d'une main. Cette fois-ci, c'est différent, aussi bien au niveau des femmes ouvrières que des femmes mensuelles. Elles participent, font les nuits, les piquets ; elles participent à toutes les actions. Elles poussent aussi certaines fois les camarades masculins pour faire avancer les affaires. Je pense que c'est quelque chose qui est à noter et on peut s'en réjouir même pour l'action syndicale à venir.

Q : Ça ne pose pas trop de problèmes dans les familles que les femmes restent aux piquets ?

— : Ça pose des problèmes, c'est évident, mais c'est sûr que ce n'est pas toujours compris par l'homme ou par les enfants mais je pense que là aussi c'est une éducation qui est à faire. Par exemple, au niveau de la municipalité, il y a eu une aide particulière qui a été faite pour permettre une aide garderie gratuite pour les femmes de grévistes et les femmes au travail puissent mettre leurs enfants pendant la journée pour qu'elles aient la possibilité de venir aux piquets. Il y a aussi les copines qui s'organisent entre elles, qui se confient les gosses l'une l'autre le soir pour pouvoir venir lorsqu'il y a de jeunes enfants, des enfants en bas âge. Je pense que c'est aussi quelque chose de nouveau.

— Ce qui est important dans l'usine c'est qu'on a une participation importante des mensuels. Dans notre entreprise comme dans beaucoup d'autres, il y avait avant un certain clivage entre les mensuels et les ouvriers qui n'était peut-être pas très net mais enfin, qui existait. Et le fait d'avoir une participation importante de mensuels dans la grève, aux piquets de grève, fait que les ouvriers et les mensuels se comprennent beaucoup mieux et souvent ils ont des discussions sur la grève. Il y a une découverte là. On apprend à se connaitre.

— Le patron avait organisé le clivage et d'un seul coup on apprend à se connaitre, on discute et on s'aperçoit finalement que les uns comme les autres, notre dignité était bafouée et qu'on est tous ensemble dans cette grève aussi bien avec les travailleurs. Bref, il y a quelque chose qui change. Tout le monde en est bien content. C'est une garantie aussi pour l'avenir.

— Ce qu'il y a aussi de très important, c'est qu'auparavant, c'était rare que les ouvriers discutent avec leur contremaitre, avec leurs agents de maitrise aux piquets de grève. Maintenant, c'est sûr qu'à ce niveau là, ça crée d'autres relations pour les ouvriers que les relations qui se trouvent dans l'usine où le chef appliquait les ordres de la direction.

A ce niveau là, il y a une avancée certaine où les chefs discutent avec leurs gars mais d'autre chose que de boulot et tout ça. Dans les manifs, c'est pareil. Hier, mercredi 24, par exemple, j'ai vu un chantier où tous les gars étaient autour de leur chef et ils discutaient de la grève. Et c'est bien la première fois que les gars discutent d'un problème comme ça avec leur chef. On est quand même un peu tous dans la même action.

Q : Est-ce que ça veut dire que rien ne sera plus comme avant après la grève ?

— Certainement, on le ressent comme ça.

— C'est au niveau de la dignité des gens ; les gens sont respectés.

— Même sans sous-estimer les possibilités de récupération du patronat, effectivement rien ne sera plus comme avant. Il y a eu des échanges très importants entre les différentes composantes des travailleurs, entre la hiérarchie et les gars. Et des échanges à des niveaux très hauts sur l'unité syndicale, une prise de conscience politique dans le sens défense de l'intérêt commun, et a ce niveau-là, oui, rien ne sera plus comme avant.

— Il y aura eu des choses révélatrices à travers ce combat, c'est que plusieurs fois on a tremblé : la première fois, c'était pour un premier vote, on avait eu certains bruits que les gars allaient capituler. Et le nombre des votes était à la majorité des 2/3 avec occupation. La deuxième fois, c'est lors du second vote, parce qu'on avait remarqué que la direction avait mobilisé les cadres pour aller chercher les gars à la campagne pour participer au meeting et au vote ; cette fois-ci, la participation était beaucoup plus importante et de nouveau, on avait eu 2/3 pour la continuation du mouvement. Les responsables syndicaux connaissent le personnel comme il réagit d'habitude quand on fait un mouvement : on a été, disons, les premiers étonnés. On a été agréablement surpris. Les gars en voulaient. Ils voulaient déboucher. Et ce qu'on a remarqué au niveau des cadres, c'est surtout la dignité, parce que c'est vrai, les cadres, ils étaient traités comme des chiens par la direction.

— C'est vrai que le soir des votes, c'était vraiment la fête. On avait un peu l'angoisse jusqu'au moment du résultat mais quand on l'a connu, c'était vraiment l'explosion de joie, la fête. On a vu qu'on pouvait continuer. On se demandait, les camarades de l'extérieur, les moins actifs, « qu'est-ce qu'ils pensent, qu'est-ce qu'ils allaient voter ? La reprise ou non ? »

On a été vraiment soulagés quand on a vu que le soutien il était toujours là, comme le 24 à la manifestation. On s'aperçoit que c'est encore solide, que le soutien est toujours là, que les gens sont toujours mobilisés. C'est absolument intact, comme au premier jour. Ça c'est bon signe.

— Dimanche soir, le 21, j'ai écouté à *Radio Alsthom* le résultat des pourparlers entre syndicats et direction à la direction départementale du travail, on apprenait également que ça avait coupé court. Ça, si vous voulez, ça nous fout un coup pour des syndicalistes : et bien, je suis allé faire un tour aux piquets de grève, les gars, ils avaient le moral.

— On peut signaler aussi, comme on a fait pour les femmes, la participation des immigrés dans ce conflit. Ils sont super-actifs au niveau des piquets. Ce sont eux bien souvent qui organisent les soirées méchouis, brochettes et musique.

Photo Bob REGARD

Alsthom-St-Ouen : le piquet de grève

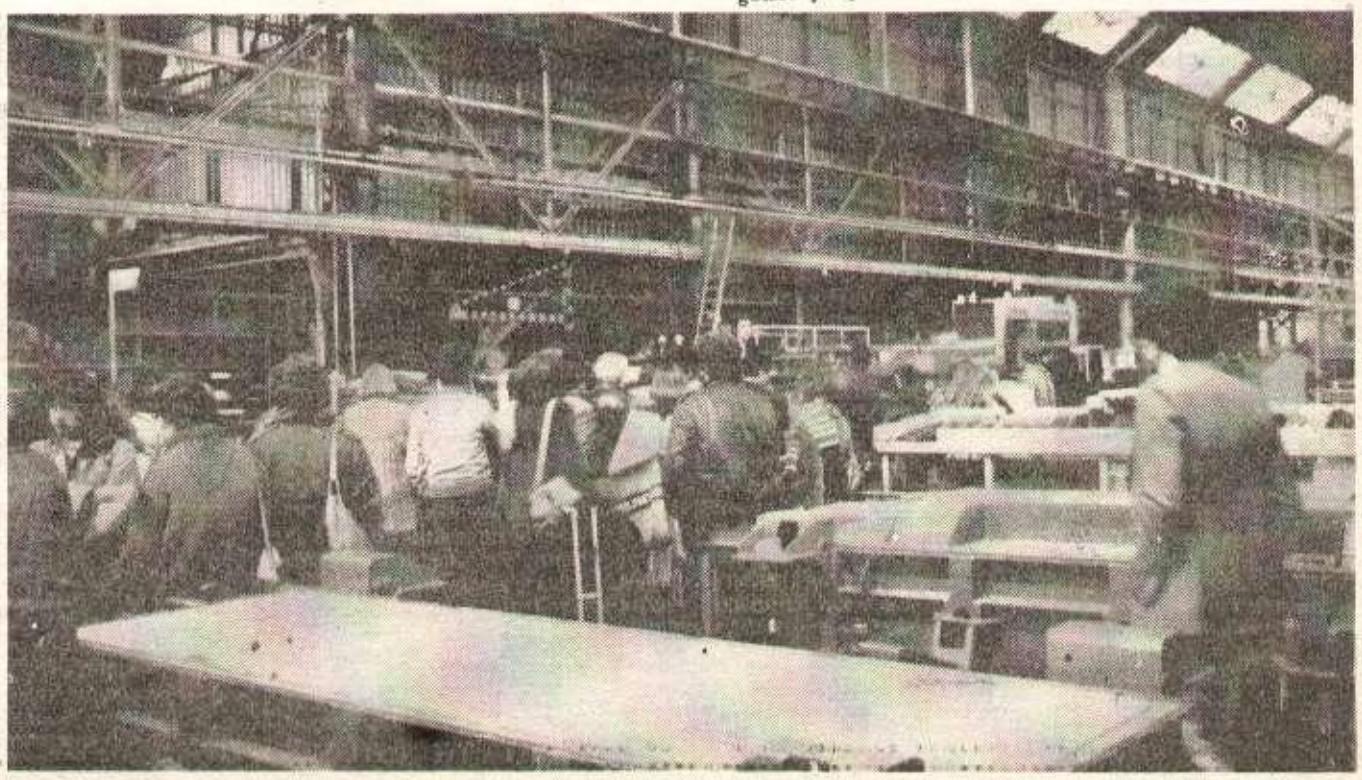

Alsthom-St-Ouen : visite de l'usine lors des portes-ouvertes. Photo Bob REGARD

MEETING CONTRE LES LOIS BARRE-BONNET-STOLERU

Une étape dans la mobilisation

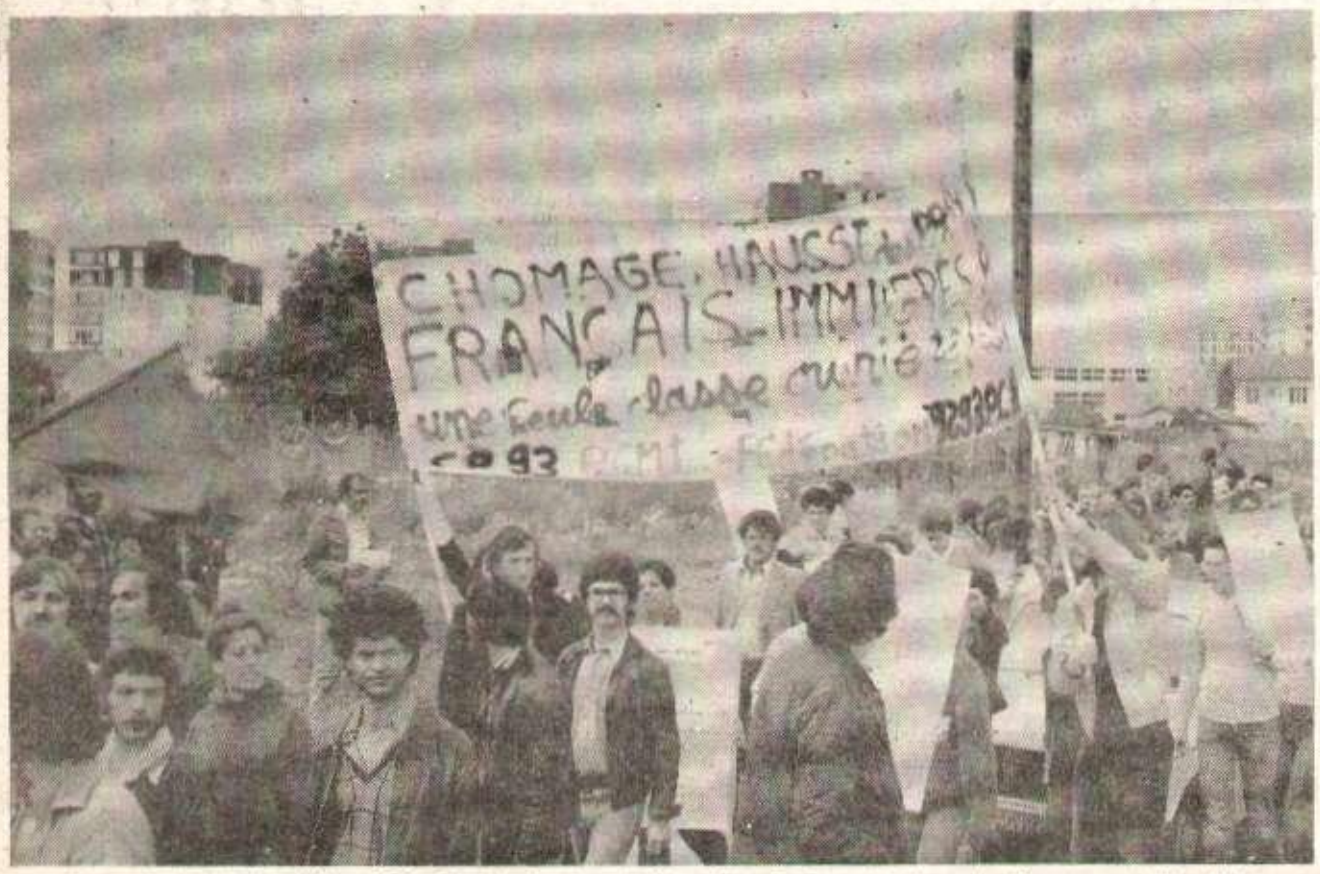

Français-immigrés solidaires ! Marche à St-Denis après l'expulsion du foyer de Garges les Gonesse en juillet 1979

Le meeting commun du PCRml et du PCML, du vendredi 26 octobre à Paris, était une des étapes dans la lutte contre les projets racistes de Barre, Bonnet et Stoléru.

Cette manifestation caractérisa à sa manière lepoint de la lutte ; mettant en évidence des acquis, des points positifs : multiples initiatives pour combattre ces lois, mais marquait aussi les difficultés de la mobilisation, les divisions à surmonter.

PARMI les initiatives s'inscrivant en positif, on compte bien sûr ce meeting-même, organisé par nos deux partis, mais aussi la lutte toujous aussi déterminée du Comité de coordination des résidents des foyers Sonacotra, malgré la très dure répression dont il est l'objet, les messages de nombreuses associations d'étudiants étrangers, le comité anti-expulsion d'Athis-Mons (91), le collectif contre le racisme de Marseille, les interventions des camarades de Nestlé (19e arrondissement) et de l'Alsthom-StOuen, unissant dans une cause commune la lutte contre les licenciements, la lutte pour les droits démocratiques et celle contre les lois racistes.

Le mépris ! Des immigrés font la queue, certains depuis 1 heure du matin pour renouveler leur carte de séjour. Dix seulement seront reçus !

ETRE UN IMMIGRÉ, C'EST DÉJA UN DÉLIT

En effet, si ces lois étaient votées, elles officialiseraient le fait que *« d'être un immigré, c'est déjà un délit »*. Pliant sous un statut discriminatoire et répugnant, les prisons comme celle d'Arenc seraient non seulement officialisées, comme maintenant, mais « la nécessité en serait tout à fait reconnue ».

Ces lois ne doivent pas passer, mais pour atteindre ce but, il faut être conscient des étapes à surmonter.

Ainsi, ces projets de loi enfoncent la classe ouvrière et les classes populaires dans de multiples divisions. Comme le soulignaient les camarades de Nestlé et de l'Alsthom dans leurs interventions, une idée est largement répandue actuellement, rejetant sur les travailleurs immigrés la responsabilité du chômage. Idée reprise par des Français, mais aussi par des immigrés : *« S'il y a du chômage, ici, je m'en retourne au pays »*.

Un travailleur immigré, coincé par le chômage et par une menace d'expulsion sera plus enclin, et on le comprend, à accepter n'importe quel travai peu payé, assorti de conditions « de fermer sa gueule ».

Division entre Français et immigrés, mais aussi parmi les immigrés. Ces lois ne prévoient pas un statut identique pour les Maghrébins, les Portugais, les réfugiés du Sud-Est asiatique, etc.

CHANTAGE A LA REEMBAUCHE

Actuellement, les travailleurs de l'Alsthom sont en lutte. L'un d'entre eux a expliqué à la tribune que certains immigrés projetant de retourner au pays, le temps des vacances. Avant de partir ils exigent une attestation du patron les garantissant d'une réembauche dès leur retour. Le patron refuse de délivrer ces attestations. N'est-ce pas une manœuvre de la direction pour diviser les immigrés et les Français ? Certains ne seront-ils pas tentés de dire : *« Les gars, arrêtez la grève, moi je voudrais mon attestation de réembauche »*. ?

Cela peut se produire. Mais il existe aussi une autre position des travailleurs immigrés qui ont suspendu leurs vacances à cause de la lutte...

Quelques obstacles à surmonter. Mais d'ores et déjà, une prise de conscience se fait contre ces lois racistes, non pas uniquement sur des sentiments humanitaires mais sur des intérêts communs : le travailleur de l'Alsthom a cité la lutte contre les licenciements, pour l'emploi ; il y a aussi celle pour les libertés démocratiques. Expulsions systématisées, ratonnades, retour forcé au pays sont un des aspects de l'offensive gouvernementale contre les droits démocratiques de tout le peuple. Ces lois ne doivnt pas passer dans l'intérêt des immigrés, des Français. C'est pourquoi — une intervention des deux partis le soulignait — nous devons engager toute notre vitalité notre combativité, nos forces, user de tous les moyens — dont la pression sur les parlementaires — pour mettre un point final à ces projets de loi racistes

QdP - HR
Nathalie VILLOTIERS

COREE DU SUD

Park Chung Hee «Un ami solide de l'Amérique»

Le dictateur Park Chung Hee, qui vient d'être assassiné à Séoul, avait fidèlement servi les intérêts de l'impérialisme américain, qui n'a jamais cessé son occupation de la partie sud de la Corée, imposant, depuis la guerre du début des années 1950, la perpétuation de la division en deux du pays.

VENANT au pouvoir par un coup d'Etat militaire en 1961, Park Chung Hee brise la tentative démocratique amorcée en Corée du Sud après la chute du régime fasciste de Syngman Rhee en avril 1960.

Avec l'appui actif de l'impérialisme US, Park organise sa dictature en interdisant partis et syndicats, en épurant l'armée, en organisant la CIA sud-coréenne, service de renseignement omniprésent qui quadrille la population. A chaque tentative de résistance ou de mouvement populaire, le dictateur proclame l'état d'urgence ou la loi martiale. Dans tout le pays, le régime fait une propagande forcenée contre le communisme et contre la République populaire et démocratique de Corée. Très souvent sont organisés des exercices contre les prétendues « menaces d'invasion » par la Corée du Nord. De plus, le régime de Park enverra, avec les troupes américaines, un corps expéditionnaire de 50 000 hommes au Vietnam.

Pendant cette période, la Corée du Sud est largement ouverte aux investissements étrangers, surtout américains et japonais. Ce qu'on a appelé le « boom » de ce pays, c'est en fait le développement d'industries de main-d'œuvre, tournées vers l'exportation avec de très bas salaires. Ce « développement » s'est fait au prix d'une surexploitation des travailleurs : aujourd'hui 75 % des travailleurs ont des salaires dérisoires par rapport au coût de la vie, tandis qu'une couche de la bourgeoisie locale représentant 0,3 % de la population touche 43 % des revenus. Pendant les trois dernières années, l'inflation était de l'ordre de 25 à 30 % par an.

En 1972, face au développement des luttes démocratiques et populaires, et vu le recul de l'impérialisme US, Park doit accepter le dialogue avec la République populaire démocratique de Corée : il signe le 4 juillet un communiqué commun envisageant la réunification pacifique de la patrie conformément aux propositions faites par le président Kim Il Sung.

Mais par la suite, le dictateur remet en cause ce dialogue et renforce la répression en Corée du Sud. Ces dernières années, il doit faire face à des difficultés croissantes et son régime s'isole de plus en plus. A l'intérieur où toute opposition est étouffée, car accusée de collusion avec la Corée du Nord, à l'ONU où le soutien aux positions de la Corée du Nord demandant le retrait des troupes US se renforce. Pendant sa campagne électorale, Carter s'engage à un retrait progressif de ces troupes, ce qui affaiblit encore davantage la position de Park.

Le dictateur essaie en vain d'enrayer la progression des mouvements d'opposition : l'opposition parlementaire gagne les élections en décembre 1978, Park en truque les résultats. Ensuite, en septembre 1979, il tente d'exclure du Parlement le chef du nouveau parti démocratique : tous les députés de l'opposition démissionnent. C'est alors que le mouvement étudiant, qui a toujours été à l'avant-garde des luttes, prend une ampleur sans précédent ces dernières semaines. Les coups portés au régime par les dernières manifestations étudiantes ont provoqué une crise interne qui a sans doute coûté la vie au dictateur lui-même, que Carter en guise d'oraison funèbre vient de qualifer ainsi : *« Un ami solide de l'Amérique, un allié sûr, et un dirigeant capable »*.

QdP - HR
J.P.C.

Le dictateur Park Chung Hee

INTERVIEW DE MAITRES AUXILIAIRES

La lutte pour le travail

Nous le voyons tous les jours : pour une embauche et une titularisation immédiate, les maitres-auxiliaires ont lutté et luttent encore. L'interview que nous publions apporte son témoignage sur les viscissitudes d'une telle lutte, mais aussi sur la formidable mobilisation qu'elle suscite. A Besançon, comme ailleurs, la lutte est loin d'être terminée.

HR : Quelle était la situation à la rentrée scolaire dans l'académie de Besançon ?

Il y avait au début 600 maitres-auxiliaires puis 400 au chômage sur 1 000. Aujourd'hui on ne peut pas préciser dans la mesure où, suite à la manifestation le 6 septembre devant le rectorat de Besançon, le recteur a refusé le contrôle syndical sur le mouvement (nominations) des maitres-auxiliaires.

HR : Que s'est-il passé ce jour là ? Peux-tu faire l'historique de la lutte des maitres-auxiliaires ?

Le 6 septembre, la situation du chômage était tellement grave que la manifestation regroupant plus de 200 personnes a été très violente. Nous avons voulu pénétrer de force dans le rectorat qui était bouclé : le recteur a appelé la police qui a chargé les maitres-auxiliaires. C'est le prétexte du recteur pour refuser de communiquer les nominations. La mobilisation a démarré très fort parce que dès le mois de mai, le SGEN-CFDT a créé une commission MA, ensuite une commission intersyndicale avec le SNES et la CFDT, le terrain était donc préparé.

Le 6 septembre, 200 personnes en assemblée générale prennent l'initiative d'une action dure pour la rentrée : grève de 48 heures reconductible tandis que le SGEN-CFDT et le SNES pensaient que la situation n'était pas mûre.

Le 14 septembre, manifestation à Besançon et à Montbéliard avec délégations dans tous les lycées pour discuter de la situation scandaleuse faite aux professeurs non titulaires.

HR : La grève a été finalement déclenchée ?

Elle a démarré d'une manière minoritaire parce que les titulaires n'ont pas suivi. Cependant nous avons occupé le lycée Pasteur, jusqu'à l'évacuation par la police le 17 septembre. Le 18 septembre, nous occupions de nouveau l'inspection académique pour obtenir l'état des nominations des maitres-auxiliaires. Un délégué du recteur est venu nous communiquer le refus de la communi cation des nominations.

Sans nous décourager, le 25 septembre l'intersyndicale SGEN et SNI appelle à la grève dans toute l'académie du Doubs, manifestation et réoccupation du rectorat cette fois-ci par la force : Pernot, l'adjoint du recteur, nous promet qu'il la transmettra.

Le lendemain Pernot revient sur sa promesse et déclare devant l'intersyndicale qu'il n'avait rien promis du tout !

Le 24 septembre, on a bloqué à midi la circulation du faubourg des Vosges à Belforf et distribué des tracts aux parents d'élèves ; en même temps, nous organisons trois assemblées générales sur' le territoire de Belfort pour rassembler les maitres-auxiliaires ce qui nous a permis l'action du 24 septembre et de faire un bilan sur la situation complète dans les établissements scolaires, d'organiser une conférence de presse et de prendre contact avec la CFDT départementale.

Le 3 octobre, nouvelle manifestation devant le rectorat de Besançon, avec les institutrices de maternelle et le mouvement antimilitariste local qui protestait contre les grandes manœuvres en Haute-Saône. Avant l'arrivée des antimilitaristes, nous avons bloqué la voiture de *FR3* qui contenait le reportage sur les grandes manœuvres militaires et la venue de Giscard et dégonflé les pneus : à 19 heures, la police a chargé avec une rare violence emmenant deux manifestants au commissariat, les menaçant d'appliquer la loi anticasseur parce qu'ils avaient dégonflé les pneus de la voiture.

HR : A ton avis, les sections syndicales ont-elles rempli leur rôle comme il le fallait ?

Devant la combativité de ses adhérents, et des non-syndiqués, le 7 septembre le SGEN décide une grève de 48 heures reconductible. Le SNES refuse de communiquer le fichier nominal de tous les maitres-auxiliaires pourtant établi en juin par l'intersyndicale. Cela aurait facilité pourtant le contact entre nous. Aucune information n'a circulé au début sur la grève des maitres-auxiliaires dans les rangs du SNES. Ensuite, ils refusent d'appeler à la grève et aux actions diverses. Cependant, quelques uns enfreignent les consignes de leur syndicat et particpent à la grève reconductible, d'autres assistent régulièrement aux assemblées générales.

Un peu partout en France, la répression est à l'ordre du jour dans l'enseignement. Ici, un rassemblement d'enseignants orléanais devant l'Inspection académique.

REPRESSION DANS L'EDUCATION NATIONALE

L'affaire J.L.Lelong

LE 3 juillet 1979, J.L. Lelong, maitre-auxiliaire au lycée technique de Béthune (épouse au chômage, père d'un enfant de 9 ans), reçoit une lettre du rectorat de Lille lui annonçant un retrait de délégation, c'est-à-dire, l'interdiction de postuler à un poste de maitre-auxiliaire pour la rentrée 1979.

Motif officiel : *« Son comportement et particulièrement les incidents suscités au collège de Calonne Ricouart en mars 1979 »*.

Après avoir reçu cette lettre, J.L. Lelong et le SGEN-CFDT ont pris connaissance du dossier se trouvant au rectorat. De l'étude de ce volumineux dossier, il ressort que *rien n'est reproché sur le plan professionnel à Jean-Luc* : au contraire, puisqu'au mois d'avril 1979, sa note administrative est passée de 12 à 16 avec la mention : *« Donne satisfaction »*.

La pièce maitresse du dossier : une lettre anonyme visant le principal du CES de Calonne Ricouart où J.L. Lelong n'a jamais travaillé et dans laquelle son nom n'est même pas cité ! Cette lettre datée du 5 mars 1979 déclenche une enquête administrative :

— 10 mars 1979 : rapport confidentiel du proviseur du lycée technique de Béthune. Dans ce rapport, il est mentionné :

* Que J.L. est en maison de repos, ce qui devient dans le rapport « hôpital psychiatrique » !

* Qu'il boit de la bière dans son bureau personnel et y a même fait brûler un bâton d'encens !

* Qu'il a participé à l'animation d'une fête du foyer socio-éducatif organisée à l'extérieur du lycée.

* Qu'il a un « comportement protecteur vis-à-vis de trois de ses collègues féminines » citées nominativement !

— 13 mars 1979 : lettre du principal du CES de Calonne Ricouart et de sa femme dénonçant J.L. comme individu dangereux, la preuve en étant qu'il *« a des autocollants antinucléaires et antimilitaristes sur sa voiture »* !

— 3 juillet 1979 : retrait de délégation.

Figurent également dans le dossier différents rapports relatifs aux activités syndicales et politique de J.L. : soutien à Papinski dans sa lutte contre l'inspection, engagement antinucléaire de J.L.

BREF, UNIQUEMENT DES FAIT SOUVENT SCANDALEUSEMENT DÉFORMÉS, CONCERNANT LA VIE PRIVÉE ET LES ACTIVITÉ EXTRA-PROFESSIONNELLES DE J.L.

Pour risposter à ce qu'il faut appeler une interdiction professionnelle, un dossier a été réalisé, une pétition du SGEN-CFDT circule dans les établissements de la région. Un comité de soutien s'est constitué, qui fait appel au soutien le plus large. Des articles sont parus dans la presse. Le mardi 23 octobre 1979, la projection d'un film *Le prête-nom* de Martin Ritt sur les interdictions professionnelles sous le mac carthisme a rassemblé 300 à 400 personnes à Béthume, en soutien à Lelong.

Au cours du débat, un camarade de la CFDT a fait justement remarquer que la répression dont était victime J.L. frappait aussi les militants syndicaux dans les entreprises : 60 licenciements de délégués syndicaux depuis 6 mois, dans le Nord, dans le secteur de l'habillement-cuir-textile.

Adresse du comité de soutien : J.L. Lelong, rue Vital Michalon (Basse), Chelers 62127 Tincques.

Le soutien financier est à envoyer à J.L. Lelong, CCP Lille 7377 34 E.

Le dossier du comité de soutien est à commander au comité (prix minimum 5 F). Prochaine réunion du comité de soutien : mardi 6 novembre 1979 à 19 heures salle Jean XXIII (ZUP de Béthune).

Article réalisé en commun par les camarades du Quotidien du peuple et de l'Humanité rouge, le 24 octobre 1979

POEMES D'UNE TRAVAILLEUSE

«Ecrits d'espoir et cris»

Viviane Simon, nous avons discuté longuement avec elle un après-midi. Elle a deux enfants, bientôt trois, elle est employée à Usinor-Dunkerque ; son mari est ouvrier à Usinor-Mardyck. Tous deux sont militants à la CGT et au PCF. Viviane écrit et ses poèmes sont réunis sous le titre *« Regards sur un monde paumé »*. Dans ce recueil, on trouve des poèmes comme *« Feux continus »*, *« Femme-tricot »*, *« Rengaine sur la liberté »*, poésies ancrées dans le vécu du monde du travail.

« Mon mari, il a fait les feux continus », nous dit-elle. Oppression de la femme, oppression du travailleur piégé par le travail capitaliste : *« Pierrot poste P2 »*. C'est un copain de boulot. Il voulait écrire et puis il a renoncé... trop d'obstacles matériels. Alors maintenant, il vient au travail en essayant d'imaginer qu'il est ailleurs.

– *« Ils sont quand même très sombres tes poèmes »*, lui disons-nous.

– *« C'est vrai, mais je les ai écrits à un moment difficile... »*

Après le deuxième enfant, le retour à l'usine, voulu parce que rester à la maison, isolée, lui pesait trop. Parce qu'elle était déléguée, on la change de poste, du service-documentation au service-chaine. Et là, c'est la brimade continuelle de la part des chefs, une répartition du travail en dépit du bon sens, où l'on passe des heures à ne rien faire mais où il est interdit de quitter sa place un instant. Rien de pire pour le moral. Pourtant, la révolte court au travers des lignes : la révolte et la lumière, celle née de Mai 1968 et de ses *« Ecrits d'espoirs et cris »*, quand *« les murs sont des soleils »* et *« crient partout Liberté »*.

L'espoir aussi qui, pour eux, militants du PCF, a soutenu leur combat : les perspectives nouvelles qu'apporterait le *« Programme commun »* (dernière page du recueil) : *« L'avenir, c'est tout un programme »*.

Avec Viviane, nous avons encore parlé de beaucoup de choses, de l'activité qu'elle a eue comme déléguée, de son apport au militantisme syndical en tant que femme et puis des enfants, de l'école, des difficultés à organiser dans le village où elle vit les femmes, les hommes, les parents...

Une rencontre très chaleureuse où nous avons appris beaucoup de ce qu'est concrètement la vie d'une femme travailleuse.

Correspondant Dunkerque

Le vieillard noir

Je suis un vieillard noir
J'ai bu tout mon espoir
Je l'ai bu au berceau
Lorsqu'on m'a dit né sot
OS oh hisse et ho

Du berceau à l'hospice
Ce n'est que sacrifice
OS et oh hisse

L'espoir de la piquette
Je l'ai bu en cachette
Il m'a fait souvenir
Du bon temps sacrifice
Je vomis et je pisse
Et j'en ai du plaisir
Sur ma morte jeunesse
Sans passion sans ivresse
OS et hue et hisse et qu'est-ce

Je suis un vieillard noir
La mort est illusoire
Elle m'a pris au berceau
OS oh hisse et ho
Je ne sais que ces mots

Quand la fée Carabosse
M'a envoyé en trop
A ces êtres qui bossent
Ils ont trop de boulot
OS oh hisse et ho
Ils n'ont dit que ces mots
Ce n'est pas rigolo

Je vis en solitaire
J'ai peur et je me terre
Je n'ai rien eu à faire
Que travail et me taire
La vie me colle au dos
Et s'en va par morceaux
Comme lambeaux de chair
Je grinche ma misère
Je cherche le repos
OS oh hisse et ho

Je suis un vieillard noir
Mes enfants sont vieillards
Ce monde est en retard
Qui fait des numéros
Encore des numéros
Toujours des numéros
OS oh hisse et ho

La mort est en retard
Elle était au berceau
J'ai mal à nulle part
J'ai mal à trop c'est trop
OS oh hisse et ho

Partir sans faire d'histoires
Rayer mon numéro
Oh hisse OS et ho

Mais

Mais
ça va
plus
du tout
chez toi
d'écrire
comme ça
partout

Les MURS sont des soleils !
Quand l'AFFICHE ROUGE à l'aube
N'est plus ce qu'elle était

Les MURS sont des soleils !
Ecrits d'ESPOIRS et CRIS
Au joli mois de Mai

Les MURS sont des soleils !
Quand l'AFFICHE crie l'ESPOIR
Ouvrier syndiqué

Les MURS
écrits partout
crient partout
LIBERTE

« Du berceau de l'hospice, ce n'est que sacrifice »
Carte postale éditée par la Fédération CFDT Santé-sociaux

Feux continus

J'ai une horloge dans la tête
Tambourinant comme un tam-tam
Depuis quand ai-je fait la fête
Depuis quand ai-je ri aux larmes

Est-ce le jour ou bien la nuit
Quand est-ce que j'ai fait l'amour
Sommes-nous dimanche ou lundi
J'ai la tête comme un tambour

J'ai une horloge dans la tête
Qui résonne comme un tambour
La vie est longue et dure et bête
C'est dimanche ou c'est jour de fête

Ou c'est la nuit moi je m'embête
Les autres rient et font l'amour
La vie est longue et dure et bête
J'ai la tête comme un tambour

Pierrot poste P2

Au clair de la lune
Mon ami Pierrot
N'a pas de fortune
C'est pas rigolo
Quand les autres dorment
Commence l'effort
L'un derrière l'autre
Des mots vieux qu'il tord

Quand la nuit s'achève
Mon ami Pierrot
Fatigué se lève
Et va au boulot
Devant sa machine
Se met à rêver
La vie sans usines
Qu'il pourra chanter

Puis un cri de bête
Silence hôpital
Pierrot en vedette
Ne fut pas sans mal

Soudain, il s'inquiète
Pour ses lendemains
Serai-je poète
Je n'ai plus de mains

Ça fait rien poète
J'écrirai pour toi
Les fautes m'arrêtent
Tu me dicteras
Et le soir arrive
Après le boulot
Les mots qui s'écrivent
C'est pas du gâteau

Je veux qu'on édite
Dit Pierrot plus gai
Les mots que me dictent
Mes poings abimés
Tu rêves poète
T'es même pas P3
Les idées végètent
Aux mains des magnats

TRENTIEME CONGRES DE LA FTM-CGT

Un problème difficile à résoudre : la baisse du nombre d'adhérents

La Fédération de la métallurgie CGT aborde son 30e congrès dans une situation organisationnelle difficile. En effet, la rentrée des timbres est loin d'être excellente. Cette situation n'est pas propre à cette fédération : la CGT dans son ensemble connait les mêmes difficultés.

Les « Etudes sociales et syndicales » citant un document interne de la CGT, révèle que les effectifs de la Fédération de la métallurgie sont en baisse constante depuis 1974. De 420 000 en 1974, 370 000 en 1977, ils seraient tombés à environ 320 000 en 1978. En 1979, cette même fédération enregistrait au mois de mars un retard de paiement de 35 920 cartes, et de 43 169 timbres.

Si cette situation persistait pour 1979, la fédération verrait ses effectifs tomber à environ 285 000 adhérents, soit une perte de 32 % par rapport à l'année 1972. Précisons que la CGT n'est pas seule dans cette situation. La CFDT connait elle aussi une baisse d'adhérents. Elle a perdu 3 % de ses adhérents en 1978 par rapport à 1977. Pierre Hureau, trésorier confédéral, constate une baisse constante pour cette année 1979. Une telle situation du mouvement syndical nécessite quelques commentaires.

Cette baisse d'adhérents s'explique en partie, par les nombreux licenciements qui se sont produits dans des industries souvent anciennes, où les syndicats s'étaient développés depuis de nombreuses années. Le texile, l'habillement, les mines, l'imprimerie, autant de secteurs où les syndicats ont perdu beaucoup d'adhérents dans les différents mouvements de restructuration qu'ont connus ces industries.

Pour la métallurgie, les restrucutrations de la sidérurgie, l'électronique, de la machine-outil, de la navale ont porté un coup au patient travail d'organisation de la classe ouvrière accompli par les organisations syndicales. Pourtant on ne peut pas expliquer cette baisse d'adhésions par la seule raison évoquée précédemment. En effet, là où il n'y a pas de licenciements, les organisations connaissent aussi des difficultés. Nombre de sections syndicales, de syndicats voient leurs adhérents partir. Ces départs, s'ils sont quelquefois compensés par de nouvelles adhésions en particulier des jeunes travailleurs, ont bien souvent pour origine une crise de confiance. Depuis environ trois ans, les orientations des confédérations laissent sceptiques de nombreux adhérents, mais aussi des militants. Ils est significatif que des militants se soient réfugiés dans l'action à la base dans les entreprises, désertant les structures syndicales.

On trouve donc à l'origine de la baisse du nombre d'adhérents des organisations syndicales la restructuration des industries et des interrogations de plus en plus profondes qui écartent de nombreux adhérents et militants de la vie syndicale.

C'est à cette difficulté que va devoir répondre le congrès de la FTM-CGT. Ainsi, l'analyse de la crise, les réponses que doit apporter un syndicat pour développer l'action contre les licenciements, la hausse des prix, le blocage des salaires, la défense des droits syndicaux vont être au centre des débats du congrès.

Charles MALLOIRE

Ça bouge chez Thomson...
Manifestation Thomson-Sescosem à St-Egrève en 1977

Grenoble : Merlin Gérin Thomsom-CSF

OCCUPATION des usines Merlin-Gérin et paralysie totale de la production de cette filiale d'Empain Schneider depuis le 22 octobre. Débrayages répétés à Neyrpic, débrayages à Eurotungtstène du groupe PUK où 24 heures de grève sont prévus pour le 29 octobre. 24 heures de grève à la Thomson CSF le 26 octobre, etc. Les métallos de Grenoble menent des luttes d'une ampleur qui ne s'était pas vue depuis longtemps. Les syndicats CGT et CFDT de la métallurgie se sont mis d'accord pour une manifestation le mardi 30 octobre à 15 h 30.

Hors de la métallurgie, signalons aussi la poursuite de la grève à Rhône-Poulenc, à Pont-de-Claix, à Hutchinson, à Moirans, ainsi qu'aux houillères de la Mure où le directeur et quelques cadres ont été retenus plusieurs heures par les grévistes le 26 octobre avant d'accepter l'ouverture de négociations à partir du 29 octobre.

Grenoble : les métallos poursuivent la lutte

LES référés ont rendu leur verdict le 26 octobre, suite à la plainte patronale « d'entrave à la liberté du travail ». Le tribunal a estimé que le refus de toute négociation de la part de la direction ainsi que ses tentatives d'organiser des provocations avec les non-grévistes ont justifié la riposte des travailleurs. Il est demandé aux quatorze délégués inculpés de ne plus faire entrave à la liberté du travail. Faisant cause commune avec la direction, le *Dauphiné Libéré* prétend mensongèrement que les référés ont condamné l'occupation. Le même jour des préliminaires de négociations se sont tenus entre l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et la direction. Celle-ci posant comme préalable que la liberté du travail doit être rétablie, les syndicats ont proposé que les négociations aient lieu le samedi et le dimanche, jours non travaillés à Merlin Gérin.

Mais à 21 heures, la direction a torpillé les préliminaires de négociations en exigeant la levée de l'occupation. La lutte pour les SEL (salaires, emploi, liberté) se poursuit. Le samedi 27 octobre, FO a décidé de cesser l'occupation.

St-Egrève (banlieue de Grenoble)

A PROPOS de la journée de grève du 26 octobre, voici l'essentiel d'un tract distribué par la CGT et la CFDT le lundi 29 octobre.

« Le 25 octobre, les travailleurs en lutte sur le centre ont décidé avec leurs organisations syndicales CGT et CFDT un temps fort pour l'action : c'est-à-dire vingt-quatre heures de grève avec piquet dissuasif le 26 octobre. Les objectifs étaient de discuter des revendications entre grévistes et non-grévistes, d'expliquer le bien-fondé de l'action aux non-grévistes, d'expliquer que tous les travailleurs doivent se mettre dans l'action car tous profitent des résultats lorsqu'ils sont acquis : en résumé de convaincre l'ensemble du peronnel de se joindre à l'action. Les objectifs ont été en partie atteints, de nombreuses discussions ont eu lieu. Des travailleurs nous ont rejoints dans la lutte. Néanmoins, les directions locales ont délibérément pris des mesures agressives, certains cadres et agents de maîtrise n'ont pas hésité à faire le coup de poing contre le piquet de grève, organisant ainsi la provocation. Cette opération de type commando a permis à une minorité de non-grévistes d'entrer à l'intérieur. Les directions locales ne se sont pas contentées de cela. Elles ont regroupé une partie du personnel d'encadrement, pour attaquer le piquet de grève de l'intérieur. Notons que parmi cette cinquantaine de cadres, il y avait hélas des personnalités connues de la CGC.

A 12 h 30, les directions locales ont pris le risque d'un nouvel affrontement en organisant la sortie en force. C'est ainsi qu'une femme du cortège a chuté et a été piétinée par le flot des non-grévistes. Néanmoins, il faut retenir que des non-grévistes cadres et non-cadres, écœurés par les méthodes de la direction n'ont pas voulu se prêter à leur manipulation et sont restés hors de l'entreprise. L'après-midi, les directions renonçaient à leur manœuvre et renvoyaient les non-grévistes à la maison. La production n'a pas été assurée pour la journée de vendredi. »

A la suite de ces événements, les syndicats CGT et CFDT ont décidé une nouvelle journée de grève le mardi 30 octobre qui sera, de plus, une journée nationale d'action dans tout le groupe Thomson-CSF.

MARSEILLE

27 licenciements à l'hôpital de la Timone

LA promotion des élèves aides-soignantes vient de passer le diplôme ! Toutes l'ont eu. Et pourtant l'Assistance publique de Marseille refuse d'embaucher les 47 élèves aides-soignantes pourtant stagiaires depuis dix mois environ à l'hôpital. Stagiaires, c'est-à-dire payées, l'administration leur avait dit qu'elles seraient titularisées avec leur diplôme et voilà que plus de la moitié des élèves aides-soignantes ne le seront pas.

En effet, le directeur général en embauche vingt et licencie les autres... Malgré le dévouement de ces petites élèves qui ont bouché les trous depuis bientôt un an à l'hôpital de la Timone, qui ont souvent fait un travail qui n'était pas le leur faute de personnel dans les services. Il y a de cela deux mois, lorsque la directrice de l'école leur a dit qu'elles ne seraient pas toutes embauchées à l'hôpital, la lutte a essayé de se développer à la Timone pour l'embauche d'effectifs et l'application des quarante heures.

On sait que 88 aides-soignantes ne font pas encore les quarante heures par manque de personnel. Ce refus d'embauche aggrave les conditions de travail et les aides-soignantes sont très liées au reste du personnel dont elles font souvent le travail (employées et infirmières).

L'unité syndicale n'a pu se réaliser dans le soutien des élèves : FO a carrément annoncé qu'il n'y aurait pas de licenciement et la CGT était empêtrée dans sa semaine d'action et son congrès dans l'hôpital. La CFDT a fait signer une pétition largement signée, demandant au personnel de débrayer afin d'exiger la titularisation immédiate de toutes les élèves aides-soignantes. Aujourd'hui, la mobilisation doit s'étendre et se poursuivre afin que l'embauche des élèves aides-soignantes soit globale.

MATERNELLES DU DOUBS

17 enseignantes privées de salaire

DEPUIS le 15 octobre, dix-sept enseignantes de maternelles du Doubs qui refusent de prendre plus de trente élèves par classe sont sanctionnées. Elles ne reçoivent plus de salaire.

Vendredi 26 octobre était une journée de grève pour les institutrices des écoles maternelles du Doubs. La grève a été suivie à 90 %. Un rassemblement avec des parents d'élèves a eu lieu devant l'inspection académique de Besançon. Nous avons été reçus par un cordon de flics en civil. Puis, trente d'entre nous ont pu être reçues laissant les autres avec les enfants sous la pluie.

A la sortie de cette entrevue, c'était l'écœurement de voir le mépris de ce représentant de l'Education nationale pour nos enfants, les enseignants et les parents. Le dialogue s'est avéré impossible, les maîtresses qui ont limité à 30 élèves resteront sans salaire et l'argent de leur salaire non payé ira... au Trésor public !

Un responsable syndical a fait remarquer que les enseignantes sanctionnées se trouvent comme par hasard dans les écoles de quartiers populaires où il y a une forte proportion d'enfants immigrés (jusqu'à 70 % dans une école). Puisque le dialogue est impossible, la lutte continuera autrement. Aux parents d'élèves concernés de jouer leur rôle pour exiger la levée des sanctions, la création de nouveaux postes.

BLOC-NOTES

Communiqué de l'administration

En raison du week-end de la Toussaint, les quotidiens datés des 2 et 3 octobre ne sortiront pas.

TSIEN TCHE-HAO
DÉDICACERA SON LIVRE
« L'EMPIRE DU MILIEU RETROUVÉ »
LE 30 OCTOBRE A 17 HEURES
A LA LIBRAIRIE « LE PHÉNIX »

Abonnez-vous à l'Humanité rouge quotidien révolutionnaire des travailleurs

APPEL POUR « *PROLÉTARIAT* »

Le prochain numéro de *Prolétariat* est prêt. Son sommaire, tout à fait riche, est le suivant :
— Editorial : L'unification des marxistes-léninistes.
— Approche des disparités et mécanismes de division de la classe ouvrière.
— Quatre millions de prolétaires sans feu ni lieu.
— Le Parti et les classes à la campagne.
— Sécurité sociale : des cotisations en plus, des soins en moins.
— Le cinéma fantastique.
— Notes de lecture.

Pour sortir *Prolétariat*, l'imprimerie demande le règlement immédiat des livraisons. Or *Prolétariat* n'a plus d'argent en caisse. La revue ne peut donc paraitre tant que nous n'aurons pas réglé la facture.

L'ensemble des dettes dues à notre revue par les militants se monte à plus d'un million et cette somme, si nous l'avions, est suffisante pour sortir le numéro sous presse.

Aussi l'administration de la revue lance-t-elle un APPEL PRESSANT à tous les organismes du Parti, à tous les militants, à régler leurs dettes sans délai.

Il faut faire vite pour la sortie de ce numéro !

Le No 90 de La Faucille, organe du Parti communiste marxiste-léniniste, est parue.

AU sommaire de ce numéro, les lecteurs et camarades y trouveront notamment une enquête réalisée par Yannick DAGORN au Lude (Sarthe) sur l'affaire Verrechia. Verre-Chia est un gros arboriculteur propriétaire de 210 hectares qui veut s'agrandir encore en spoliant les petits paysans.

Vous pourrez ainsi lire deux pages sur le voyage de Giscard en Aquitaine et une lettre d'un lecteur de la Gironde. La page 8 est consacrée au patois et aux langues minoritaires dans notre pays.

Enfin, le prix du journal a baissé. Il redescend à 1,50 F le numéro suite à de nombreuses demandes de lecteurs qui trouvaient le prix trop élevé au regard des moyens financiers des lecteurs auxquels on veut s'adresser.

Un bon numéro à faire lire autour de vous.

Yves LEPIC

Prenez contact avec le
Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge
Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier ; International : Annie Brunel.
Pour toute correspondance :
L'Humanite Rouge :
B.P. 201 – 75926 Paris cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10
Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979

TOULOUSE

Répression et conditions de travail à la snias

Article réalisé d'après une interview de la section syndicale CGT-SNIAS

Pour Toulouse et la région Midi-Pyrénées, l'aéronautique est le nerf, toute la vie économique en dépend : sous-traitance, emploi. Mais malgré les belles promesses gouvernementales par rapport à l'Airbus, et l'expansion de la région qui devait en découler, en fait rien n'a changé, ou mieux, la situation économique de la région a chuté. Et ne parlons pas de la situation des travailleurs, le nombre des chômeurs ne fait qu'augmenter : 60 000 sans emploi.

A LA SNIAS, comme dans les autres entreprises, c'est l'application du plan Barre : pas d'amélioration de salaire, avec une accentuation de la répression et une augmentation des cadences et une dégradation des conditions de travail.

Contrat, sous-traitance : exploitation accrue

A la SNIAS, l'augmentation du plan de charge n'a pas entrainé d'embauche réelle, uniquement la compensation des départs à la retraite, 200 contrats pour 7 000 employés. La SNIAS a appliqué un nouveau système permis par la loi de janvier 1979 : ce sont les contrats à durée déterminée renouvelables deux fois deux ans. Ces contrats présentent plusieurs avantages pour la SNIAS :

— Le plan de charge est assuré au maximum pour 1982-1983. Par un simple calcul, on comprend le pourquoi de ces contrats, ils viendront à échéance au bon moment.

Ils permettent à la direction de filtrer les embauches. Tout contractuel qui accorde de l'importance aux mauvais syndicats, qui lit, ne serait-ce que de temps en temps le *Nouvel Observateur*, est exclu de la liste d'embauche.

Quelques conditions pour être embauché à la SNIAS :

— Adhérer à FO ;

— Ne rien lire de subversif du type le *Nouvel Observateur* ;

— Ne penser qu'au bien de la société ;

— Avoir un père, un frère... bien syndiqués.

Pour les contractuels, on voit les conséquences : instabilité et chantage à l'embauche qui pour beaucoup ne viendra jamais.

Sous-traitance

Outre les services entretien, gardiennage et sécurité, la SNIAS sous-traite avec les petites entreprises de la région. Son objectif : sous-traiter 20 % de son potentiel total, c'est le maximum. Cette politique des grandes boites de l'aéronautique, Bréguet-Dassault, la SNIAS, Latécoère (il est à signaler que la SNIAS et Latécoère sous-traitent déjà pour Dassault), leur permet de ne pas faire des investissements coûteux et de ne pas embaucher tout en conservant une bonne part de profit. La sous-traitance, c'est une sécurité pour la direction générale de la SNIAS contre tout trouble éventuel. Pour les ouvriers, les conditions de travail et de salaires sont évidemment plus mauvaises dans ces petites entreprises, où la syndicalisation est inexistante et le nombre de travailleurs est souvent réduit, ce qui entraine une exploitation accrue des travailleurs.

Augmentation des cadences : accidents de travail

Sur la chaine Airbus, les cadences sont passées de 1 à 3 en un an. L'objectif visé passait à la cadence 4 en une seule équipe et en une seule chaine, pour arriver à ce stade passait directement à 8 en équipe. Certains postes sont d'ores et déjà dédoublés.

Chronométreurs, chefs de toutes sortes contrôlent le temps et cette diminution ne se fait évidemment qu'au détriment de la sécurité. C'est ainsi qu'à Saint-Martin, au montage Airbus (montage du train d'atterrissage) un ouvrier est mort, son compagnon grièvement blessé. Du fait des cadences imposées, ces deux travailleurs ont dû modifier le cours des opérations. Une trappe de sécurité s'est ouverte et les deux ouvriers sont tombés ; cette dernière ne devait s'ouvrir qu'actionnee par les ouvriers. Le système de sécurité de la trappe la maintenant théoriquement fermée.

Plusieurs conclusions ont été tirées par la CFDT :

— Après l'accident, la direction s'est rendue compte que le système de sécurité n'en est pas un : c'est le fait de l'augmentation des cadences.

A la SNIAS, il est de bon ton que les commissions « machin-chose » soient mandatées pour étudier la couleur des murs et la mise en place des plantes vertes, par contre pour vérifier le fonctionnement d'un système de sécurité, on attend qu'un ouvrier meurt. Quelle importance la mort d'un ouvrier ! Il vaut mieux conserver l'image de marque, le standing.

La section CFDT s'est portée partie civile et a déposé une plainte contre X. Affaire à suivre.

A St-Eloi, autre usine SNIAS, un accident à la manutention des tôles. Le travail consiste à monter les tôles pour les mettre dans un four. A ce poste aussi, la sécurité est plus que déficiente. Le four est situé dans un angle de l'atelier, ainsi s'il y a un ennui quelconque, les ouvriers ne peuvent se dégager car il y a un mur derrière. A l'entrée du four, pas de sécurité qui permette de retenir les tôles. Ce n'est qu'après l'accident que la direction a fait placer des paniers de sécurité pour le montage des tôles, des ergots à l'entrée du four.

Ces accidents, comme pour tous les accidents du travail, ils ne sont le fait que des augmentation de cadences et la recherche du profit maximum. Pour les patrons évidemment, cela se fait au détriment des travailleurs.

FO : le syndicat maison SNIAS

A la SNIAS, ce n'est un secret pour personne, FO joue le même rôle que la CFT à Citroën.

La direction générale a d'ailleurs mis à sa disposition des moyens importants :

— Des antennes sociales : une innovation. Souvent des agents de maitrise, anciens délégués FO. Ils ont reçu une formation spéciale pour pouvoir être à l'écoute du personnel et être capable de résoudre leurs problèmes. Leur rôle essentiel : court-circuiter l'action syndicale. A Toulouse, cela s'est vu concrètement pour les permanences du mois de juillet. Tous les travailleurs qui ont demandé aux « antennes sociales » ont eu satisfaction, les autres non.

— Les délégués ont la primeur de l'information en ce qui concerne les augmentations de salaires ou la promotion. Cela leur permet d'informer les gars avant tout le monde et de se présenter comme un syndicat qui obtient toujours gain de cause, alors qu'ils n'y sont pour rien.

— La possibilité de se promener dans les ateliers, les couloirs en toute impunité, plus en tants qu'espion que pour recueillir les revendications ou informer les gars des problèmes qui se posent. Pour la CFDT et la CGT, l'histoire est tout à fait différente de même que pour l'ensemble du personnel.

— La hiérarchie est très importante ; chefs d'équipe, sous-chefs puis trois ou quatre aspirants, cela permet d'augmenter la répression et le « cafardage ». Tout cela pour être bien vu pour gravir les échelons. Mais contrairement à ce que pensent beaucoup, cela ne fait que servir la direction qui fait régner un climat de division par le mouchardage... Or, c'est l'unité au niveau des compagnons qui permettra de changer cet état de fait à la SNIAS, de gagner contre la répression et les cadences.

A la SNIAS, le grand problème, c'est FO qui collabore avec la direction, en fait même plus car la politique de FO c'est directement la maitrise qui la fait. Ainsi, FO prépare les réunions CE-CCE avec la direction pour contrer les arguments de la CGT et de la CFDT, elle vote et parle selon les dires de la direction. En contre partie ce sont eux qui ont la primeur de l'information, notamment la liste des échelons ; ils ont aussi droit à ces crédits alloués par la direction pour « aider » les gars en difficulté...

Ils ont aussi tous les postes de secrétariat de CE sauf deux. Sur les neufs CE, ils ne sont majoritaires que dans deux : à Châteauroux et Marignane. A Toulouse, ils ont 47 % des voix, ils ont le CE en main et même au CCE, CGC et FO ont 45 % des voix pourtant ils ont le secrétariat, alors que la CFDT et la CGT ont 52 % des voix.

La coalition entre FO et la direction permet à cette dernière de renforcer l'exploitation des travailleurs et de maintenir un climat de division.

C'est l'unité de TOUS face aux manœuvres de la direction et ses sous-mains FO qui permettra de gagner contre la répression et les cadences.

Sur la chaine Airbus, l'augmentation des cadences entraine des accidents du travail de plus en plus nombreux